



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2010-2011

TO/YH

Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2011

ORDRE DU JOUR :

Visite - présidée par M. Laurent Mosar, Président de la Chambre des Députés - d'une exploitation agricole, suivie d'un échange de vues sur les conséquences de la sécheresse du printemps

*

Présents : M. Laurent Mosar, Président de la Chambre des Députés

M. André Bauler remplaçant M. Carlo Wagner, M. Fernand Boden, M. Lucien Clement, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Claude Haagen, M. Roger Negri, M. Gilles Roth remplaçant M. Emile Eicher, M. Ben Scheuer, M. Raymond Weydert

M. François Weiler et famille, exploitants de l'entreprise agricole « An Lämecht »

M. Marco Gaasch, Président de la Chambre d'Agriculture et une délégation de la Chambre d'Agriculture

M. Timon Oesch, Administration parlementaire

Excusés : M. Jean Colombera, M. Emile Eicher, M. Henri Kox, M. Carlo Wagner

*

Présidence : M. Roger Negri, Président de la Commission

*

Visite - présidée par M. Laurent Mosar, Président de la Chambre des Députés - d'une exploitation agricole, suivie d'un échange de vues sur les conséquences de la sécheresse du printemps

Après quelques mots de bienvenue, M. le Président de la Chambre d'Agriculture explique pourquoi cette entreprise sise à Roodt (commune de Septfontaines) a été choisie pour illustrer non seulement les conséquences de la sécheresse du printemps 2011, mais également les multiples contraintes réglementaires pesant sur une exploitation agricole moderne. Ainsi, les parcelles exploitées par l'entreprise familiale « An Lämmecht » se répartissent sur plusieurs zones à statut spécifique (zone de protection des eaux, zone Natura 2000 et réserves naturelles). Pour le détail de ces explications, il est renvoyé à la brochure réalisée par la Chambre d'Agriculture et jointe en annexe à ce procès-verbal.

Avant de soulever une série de questions, M. le Président de la Chambre des Députés rappelle que par cette visite il a souhaité se faire sa propre idée sur les implications de la sécheresse qui a frappé le Luxembourg et sur la réalité vécue par le monde rural.

Lors de la visite guidée de l'infrastructure de l'établissement qui s'ensuit, tant les propriétaires de l'exploitation agricole que les représentants de la Chambre d'Agriculture fournissent les explications sollicitées et répondent aux maintes questions des membres de la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural. Les guides insistent plus particulièrement sur les contraintes étatiques pesant sur les exploitations, comme p. ex. l'obtention de l'autorisation de construire pour la nouvelle étable, située à la fois dans une zone verte et Natura 2000, qui a pris trois années depuis l'introduction de la demande. Au préalable, une étude d'impact a dû être réalisée. L'autorisation était assortie d'une série d'exigences environnementales précises¹ qui ont eu une répercussion directe sur le coût de construction de l'immeuble.

En résumé, il y a lieu de retenir que l'impact négatif du manque de pluie sur la récolte est observable dans tout le pays, varie toutefois d'un lieu à l'autre en fonction de la nature du sol, de la situation géographique des terres (vallée, plateau), de l'occurrence d'orages locaux, etc.. Les exploitations agricoles sont par ailleurs frappées de manière plus ou moins directe en fonction de leur production principale. Dans le cas présent, illustré à l'aide du fourrage ensilé résultant de la première coupe, la récolte a été réduite d'un tiers par rapport à l'année précédente. Le maïs est en net retard de croissance et le développement des plantes est très hétérogène suivant l'emplacement des champs. Signe précurseur d'un déficit des fourrages qui s'annonce est la flambée du prix tant du foin que de la paille. Puisque la propre production ne suffira pas pour nourrir l'ensemble du cheptel de 220 bovins durant tout l'hiver, seulement deux alternatives s'offrent : soit l'abattage d'une partie du troupeau, soit l'acquisition à prix élevé du fourrage et de paille supplémentaire.

Luxembourg, le 5 août 2011

Le Secrétaire,
Timon Oesch

Le Président,
Roger Negri

Annexe :

- Brochure « Visite de l'exploitation « An Lämmecht », (7pp)

¹ Pente du toit, matériaux à employer pour les murs extérieurs, forme du bâtiment en L et non rectangulaire, etc.



Chambre d'Agriculture
Chambre Professionnelle
des Agriculteurs, Viticulteurs
et Horticulteurs Luxembourgeois

**VISITE DE L'EXPLOITATION
"AN LÄMECHT"
le 19 juillet 2011**

*en présence du Président de la
Chambre des Députés
et de la Commission de l'Agriculture,
de la Viticulture et
du Développement rural*

**Exploitation agricole
WEILER Raymond et fils
Roodt/Septfontaines**

Exploitation « An Lämecht »

Exploitant: Weiler François installé comme agriculteur depuis 2010 en association avec son père

Historique de l'exploitation

- 1952** L'exploitation compte 7 bovins laitiers et une surface de 10 ha
- 1973** Installation de Weiler Raymond
- 1995** Achat des premiers Charolais
- 1999** Début de l'élevage de moutons
- 2000** Arrêt de la production laitière
- 2010** Installation du fils Weiler François

Implication professionnelle de François Weiler

- Président de l'association « *Charolais Ziichter Lëtzebuerg* » depuis 2007
- Membre du comité du Service Jeunesse de la Centrale Paysanne depuis 1999
- Membre suppléant de l'assemblée plénière de la Chambre d'Agriculture depuis 2008
- Membre de la station de biométhanisation Naturgas Kielen
- Délégué du syndicat agricole Centrale Paysanne (villages de Septfontaines, Roodt-Eisch et Dondelange)
- Membre du groupe de travail du label « *Produit du terroir - Letzebuenger Rëndflesch* »
- Membre du comité du syndicat de chasse de la commune de Septfontaines
- Exploitation agricole membre du Leader Äischdall Plus

Structure de l'exploitation

L'exploitation est de type: « *Elevage bovin – production de broutards* »

Structure de l'exploitation	Exploitation Weiler	Moyenne nationale exploitation de même type	Moyenne nationale
Main d'œuvre agricole (unités)	2,00	1,31	1,68
Surface agricole utile (ha), dont:	126,31	71,20	77,00
Surface en location (ha)	90 (71%)		
Terre arable(ha)	10,14	27,90	38,40
Pâturage et prairies (ha)	116,17	43,30	37,70
Biodiversité et mesures agri-environnementales (ha)	18,94	/	/
Surface de l'exploitation en zone de protection des eaux (ha)	37 (29,3%)	?	7,67 (9,9%)
Surface de l'exploitation en zone Natura 2000 (ha)	86 (68,1%)	?	7,8 (10%)
Forêt (ha)	3,00		

Productions de l'exploitation

- Elevage de bovins Charolais
- Elevage de moutons Ardennais roux et Texel (notamment dans le but de l'entretien du paysage)
- Vente directe:
 - Viande de mouton
 - Pommes de terre label « *Produit du terroir - Letzebuenger Gromperen* » en vente directe
 - 50-60 cordes de bois (2m³)/ ans



Exploitation agricole « An Lämecht »

Eleveur de Charolais depuis 1995



Elevage bovin:

220 bovins Charolais:

- 90 vaches allaitantes
- 4 taureaux reproducteurs
- 126 jeunes bovins
- dont 10 bovins adultes inscrits au Herd Book

Participation volontaire aux programmes de lutte contre les maladies IBR, BVD & Paratuberculose.

Particularité de l'élevage:

- Production de broutards destinés à la vente d'animaux reproducteurs.
- Broutards répondants au cahier des charges du programme « *Broutard de qualité Luxembourgeois* ».
- Label « *Produit du terroir - Lëtzebuenger Rëndfleisch* ».
- Vente d'animaux de haute qualité à certains bouchers.



Elevage ovin:



Ardennais roux:

1 bélier & 7 brebis

Texel:

1 bélier & 4 brebis

- Vente d'agneaux destinés à la reproduction.
- Vente directe de viande d'agneaux.



Exploitation Agricole « An Lämecht », Weiler François, 2 Kierchewee, L-8398 ROODT-SEPTF. GSM: 00352 621 379 914

2011 - Impact de la sécheresse: développement de l'herbe & pénurie de fourrages



2011 - Impact de la sécheresse: développement hétérogène des plantes de maïs ensilage

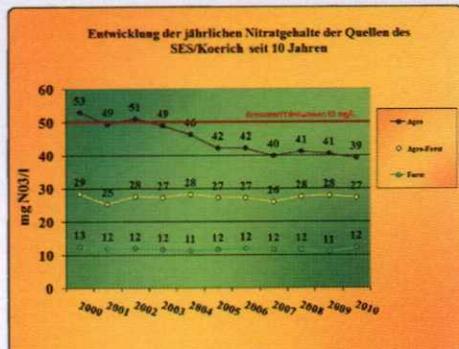


WASSERSCHUTZBERATUNG DER LANDWIRTSCHAFTSKAMMER

15-jähriger kooperativer Gewässerschutz zwischen Landwirtschaft und Wasserwirtschaft

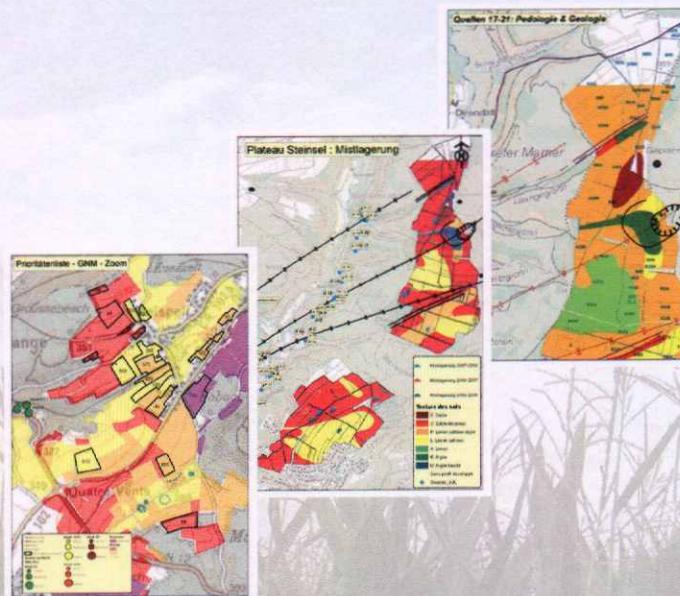
ZIELE DER WASSERSCHUTZBERATUNG:

- Verringerung der Nitratauswaschung landwirtschaftlichen Ursprungs
- Verringerung von Pflanzenschutzmittelrückständen
- Erosionsschutz



INSTRUMENTE DER WASSERSCHUTZBERATUNG:

- Betriebliche Düngplanung vor Saisonbeginn
- Fachliche Spezialberatung während der Saison
- Gezielte Massnahmen mit Entschädigungen
- Planung anhand von Risikokarten
- Pflanzenschutzberatung "vor Ort"

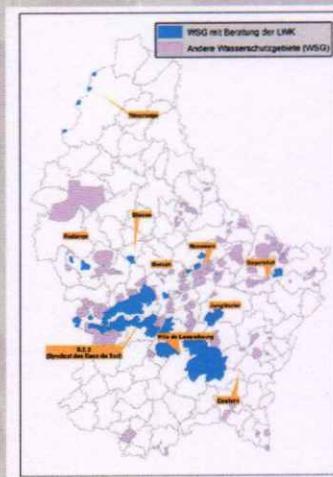


VORGEHENSWEISE IN WASSERSCHUTZGEBIETEN:

- Freiwillige Teilnahme an Beratung und Wasserschutzmassnahmen (Düngplanung, Zwischenfrüchte, Mulchsaat, reduzierte Düngung, Kompostierung)
- Entschädigungen nur über Agrarumweltprogramme möglich (Zwischenfrüchte, reduzierte N-Düngung Mais, Mulchsaat, Grünstreifen)
- Solidaritätsprinzip unter allen betroffenen Landwirten im Einzugsgebiet

VORAUSSETZUNGEN FÜR POSITIVE ERGEBNISSE:

- Vertrauensbasis schaffen zwischen Berater und Landwirt
- Finanzielle Entschädigungen für spezifische Massnahmen ermöglichen
- Langfristig angelegte Projekte



BERATUNGSPROJEKTE DER LANDWIRTSCHAFTSKAMMER
IM AUFTRAG VON GEMEINDEN UND WASSERSYNDIKATEN
[Aktuell Beratung von mehr als einem Drittel aller Wasserschutzgebiete]

Aperçu du parcellaire de l'exploitation Weiler (Roodt) et des zones de protection spécifiques

Surface agricole totale: 126,30 ha

dont dans des:

- Zones de protection des eaux: 37 ha
- Zones Natura 2000: 86 ha
- Réserves naturelles: 11 ha

